

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Carrefour des amis inc.		Date d'inspection Le 22 janvier 2026
Nom de l'établissement Halte Carrefour des amis		Numéro de permis 2019642
Adresse 795 rue École Beresford NB E8K 1V4		Numéro de téléphone (506) 542-2538
Type de permis Garderie éducative à temps partiel	Nombre maximal d'enfants 60	Âges des enfants ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Janel Aubut	Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme
		Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Le ratio enfants / éducateurs est respecté lors de l'inspection de renouvellement.

La garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis. Le permis d'exploitation sera recommandé.

Observations:

- Les enfants avaient fabriqué des volcans en papier maché au début de la semaine et ont fait la peinture sur les volcans aujourd'hui.
- Les enfants ont fait des jeux libres et sont ensuite allés dans le gymnase faire un jeu de course avec ballon et un jeu de 1-2-3 soleil.
- Ils ont mangé leur collation.
- Les enfants se sont préparés et sont allé faire une sortie à la plage. L'éducatrice confirme que les enfants ne vont pas dans l'eau à la plage puisqu'il n'y a pas de sauveteur.
- Ils vont dîner à l'extérieur et au parc d'eau par la suite.

original signé par
Janel Aubut

Le 09 juillet 2025

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Date

original signé par
Allain Hachey

Le 09 juillet 2025

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"